

Fiche d'information

Description du cours : Sauveur de faons:in

Nous vous remercions de votre intérêt pour le sauvetage des faons ! Cette fiche d'information vous renseigne sur le contenu de la formation de sauveteur de chevreuils.

1	À qui s'adresse la formation ?	2
2	Pourquoi une formation ?	2
3	Séance informative avec démonstration de vol	4
4	Prochains pas	4
5	Module 1 : Introduction au sauvetage des faons en Suisse	4
6	Module 2 : Connaissances de base sur la chasse	4
7	Module 3 : Droit aérien suisse/Introduction à l'éditeur UAV	4
8	Module 4 : Introduction au vol à points de passage/waypoint	5
9	Module 5 : Approfondissement du vol de points de passage/waypoint	5
10	Module 5.1 : Journée d'exercices décentralisée	5
11	Module 6 : Examen théorique	5
12	Module 7 : Journée pratique/examen pratique	5
13	Module 8 : Préparation de la saison	5
14	Conditions préalables	5
15	L'espace de cours virtuel comme avantage	6
16	Frais de cours	6
17	L'association «Sauvetage faons Suisse»	6
18	Quelle est la suite des événements ?	6

Historique des versions :

version :	8.0		
Date	05.07.2023		
Auteur :	Bruno Holliger	Jon Cantieni	Alain Marti
	Andrea Blindenbacher		

1 À qui s'adresse la formation ?

Cette formation s'adresse à tous ceux qui veulent s'engager pour le sauvetage des faons à l'aide de leur drone et d'une caméra thermique. Avoir de l'expérience de vol n'est pas un pré-requis.

2 Pourquoi une formation ?

L'association est soucieuse de garantir un sauvetage de niveau professionnel. Cela commence par une solide formation de base. Celle-ci est continuellement révisée et adaptée en fonction des dernières découvertes.

La partie principale de la formation est séparée en plusieurs modules et se déroule entre janvier et avril.



Le plan annuel se trouve à la page suivante.

Plan annuel sauvetage des faons saison 2024



Mois	Thèmes	Étape importante
Août	séance d'information avec démo de vol (1 soirée, présentation du sauvetage des faons via Internet, (1 soirée démonstration, rencontre physique)	Informations sont transmises
Septembre - Décembre	décision de vous engager pour le sauvetage des faons inscription pour le cours 2024 participation au cours de vol pour débutants (Module E) organisation du financement/acquisition de l'équipement Passer l'examen de drone A1/A3 sur la plateforme UAS-Gate de l'Office fédéral de l'aviation civile	Le cours optionnel pour débutants a été suivi, le certificat A1/A3 est passé et l'équipement est acquis".
Janvier	Module 1 (1 soirée de webinaire de 2 heures, via Internet) Introduction à l'association / Technique des drones / Introduction à l'outil e-Learning Module 2 (e-Learning avec temps individuel) Connaissances de base sur la chasse (facultatif pour les chasseurs avec justificatif)	
Février	Module 3 (1 soirée de webinaire de 2 heures, via Internet) Droit aérien suisse / L'éditeur de UAV Module 4 (e-learning avec temps individuel) Vol de points de passage/waypoint Module 5 (1 soirée de webinaire de 2 heures, via Internet) Approfondissement du vol de points de passage/waypoint	Expérience de vol acquise
Mars	Module 5.1 (1 soirée/après-midi de présence décentralisée) Entraînement pratique à proximité du domicile Facultatif pour les pilotes de drones expérimentés. Module 6 Examen théorique en ligne	Examen théorique est déposé
Mars / Avril	Module 7 (1 jour à 8 heures de présence) Journée pratique avec examen pratique Module 8 (1 soirée de webinaire de 2 heures, via Internet) Préparation de la saison / clarification des questions ouvertes	Examen pratique est absolvé Le Pilote est prêt pour la saison à venir
Mai	Sauvetage des faons	Sauvetage de faons réussit
Juillet	Rencontre des pilotes	participation aux échanges d'expériences

3 Séance informative avec démonstration de vol

La participation aux séances d'info est importante pour avoir une vision globale du sauvetage des faons, du matériel et pour voir une mission en pratique.

Une manifestation informative consiste en deux parties :

Première partie

La première partie est virtuelle via internet : introduction au sauvetage des faons, présentation de divers systèmes et des conditions pour le sauvetage des faons et bien sûr nous répondons à vos questions.

Deuxième partie

Rencontre(physique) sur le terrain pour assister à une démonstration pratique, effectuée par les membres engagés de notre association à différents endroits de Suisse pour vous montrer comment se déroule le sauvetage des faons.

4 Prochains pas

- Vous savez ce qui vous attend, vous décidez de vous engager pour le sauvetage des faons et de vous inscrire au cour.
- Vous procurez l'équipement nécessaire.
- Si vous n'avez pas encore d'expérience dans le maniement des multicoptères, nous vous recommandons de participer à un cours d'introduction payant (module E), auquel vous pouvez également vous inscrire.



5 Module 1 : Introduction au sauvetage des faons en Suisse

Lors de cette soirée de formation, vous recevrez un aperçu de l'association Sauveteur des faons Suisse. De plus, les moyens techniques utilisés vous seront présentés et on vous montrera comment ils sont utilisés dans le contexte du sauvetage des faons. Afin que vous puissiez suivre les modules suivants en partie de manière autonome selon vos besoins, vous recevrez une introduction à notre plateforme d'e-learning.

6 Module 2 : Connaissances de base sur la chasse

Ce module vous fournit les connaissances de base sur le droit de la chasse en Suisse et explique tous les points importants concernant le chevreuil. Le module est suivi de manière autonome en e-learning. Ce module est facultatif pour les chasseurs, mais il leur offre également des connaissances nouvelles et passionnantes.

7 Module 3 : Droit aérien suisse/Introduction à l'éditeur UAV

Depuis 2023, la loi européenne sur les drones s'applique également à la Suisse. Cette modification comporte quelques points dont nous devons tenir compte dans le sauvetage des faons. Des ordonnances cantonales supplémentaires ont également une influence sur notre activité, tout comme les zones de restriction, qui doivent également être prises en compte. L'éditeur de drones est à votre disposition pour vous aider à planifier vos vols. Outre la planification des vols et les statistiques, vous trouverez dans l'espace réservé aux membres un grand nombre de fiches techniques et de films qui vous aideront dans vos opérations de vol.

8 Module 4 : Introduction au vol à points de passage/waypoint

Après l'introduction du module 3, vous avez maintenant la possibilité d'appliquer vos connaissances et compétences nouvellement acquises de manière autonome dans l'éditeur UAV. Cette partie est complétée par un e-learning que vous suivez de manière autonome et à votre rythme.

9 Module 5 : Approfondissement du vol de points de passage/waypoint

Lors de ce webinaire, des cas et des problèmes spécifiques en rapport avec le vol à points de passage/waypoint seront abordés. Vous aurez également la possibilité de poser des questions individuelles. Après ce module, vous serez en mesure de planifier un vol de manière autonome et de le réussir avec votre drone.

10 Module 5.1 : Journée d'exercices décentralisée

Vous ne vous sentez pas encore à l'aise avec le drone et le plan des points de passage/waypoint et vous souhaitez obtenir des conseils supplémentaires de la part d'instructeurs expérimentés et les tester sur le terrain ? Pour cela, la journée d'entraînement décentralisée est à votre disposition dans différents endroits de Suisse. Ce module est facultatif pour les pilotes de drones expérimentés.

11 Module 6 : Examen théorique

Les connaissances que vous avez acquises jusqu'à présent sont maintenant vérifiées lors d'un examen théorique de 30 minutes. Vous pouvez passer cet examen confortablement chez vous, sur votre ordinateur. Ce module peut être répété au maximum une fois. La réussite est une condition préalable pour être admis aux modules suivants.

12 Module 7 : Journée pratique/examen pratique

Rencontre physique où les compétences de vol sont améliorées en petites équipes.

- Consolider le vol du copter
- Réagir correctement dans les situations d'urgence
- Prévenir les accidents
- Saisie des points de passage selon les coordonnées et les consignes
- Effectuer un vol de point de passage/waypoint
- Manipulation des multicoptères
- Test en vol avec des leurres
- Diplôme avec certificat



L'examen pratique, qui doit être réussi pour obtenir le certificat, a lieu à l'issue de la demi-journée de formation.

13 Module 8 : Préparation de la saison

Avant le début de la saison, nous proposons le webinaire, où les éventuelles questions concernant le sauvetage des faons peuvent encore être traitées.

14 Conditions préalables

Les conditions suivantes s'appliquent aux différents modules :

Avant le début de la formation :

- Passer l'examen de drone A1/A3 sur la plateforme en ligne UAS-Gate de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC).

A partir du module 1 :

- Multicoptère (aucun équipement d'imagerie thermique n'est encore requis)

A partir du module 4 :

- Multicoptère, y compris équipement d'imagerie thermique

15 L'espace de cours virtuel comme avantage

Pendant la pandémie de Corona 2020-2022, nous avons dû transférer le cours dans la salle de cours virtuelle. Dans le cadre des évaluations, nous avons constaté les nombreux avantages qui en découlent :

- Les aspects théoriques sont beaucoup plus faciles à transmettre
- Permet de réaliser des blocs individuels en soirée
- Il n'est pas nécessaire de se rendre physiquement à un endroit

Vous craignez que vos connaissances ou compétences techniques ne soient pas suffisantes pour participer à la salle de cours virtuelle ? L'expérience du dernier cours a montré que cela ne constitue pas un obstacle et que la participation est un jeu d'enfant grâce à notre procédure.



16 Frais de cours

Les formateurs sont tous bénévoles. Cependant, pour couvrir les frais, nous demandons une contribution de Fr. 250.--. Ce montant comprend également une année d'adhésion à l'association. En payant les frais de cours, le/la participant(e) devient automatiquement membre de l'association Sauvetage faons Suisse.

17 L'association «Sauvetage faons Suisse»

La méthode HAFL de recherche des faons a été développée en tant que projet à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de 2010 à 2017.

Le projet a pris fin en 2017 et l'association "Sauvetage faons Suisse" a été fondée. L'association jouit d'une croissance constante de ses membres et compte 816 membres au 01.07.2023. Parmi eux, environ 510 sont des pilotes actifs.

18 Quelle est la suite des événements ?

Afin de se faire une idée (à chaud) du sauvetage des faons, il est vivement conseillé de participer à une séance d'information avant la formation. Les dates sont affichées sur notre site Internet :

<https://www.sauvetage-faons.ch/>

Vous avez des questions ? Nous sommes à votre disposition :
contact@sauvetage-faons.ch

